Compliments de la Saison

Les commandes qui nous sont arrivées à l'occasion des fêtes ont de beaucoup dépassé nos plus grandes prévisions. En adressant des remerciements pour la généreuse faveur qui nous a été accordée nous tenons à dire que dans la presse de la semaine dernière nous avons oublié plusieurs occasions spéciales emmagasinées à notre troisième étage, occasions que nous offrirons cette semaine à des prix particulièrement engageant, au comptant ou à échéances faciles.

C'est maintenant le moment de vous procurer un piano de $450 pour $250.

JUNIUS HART PIANO HOUSE, LTD.,

J. P. SIMMONS, Trésorier et Gérant.

1001 RUE DU CANAL, NOUVELLE-ORLEANS.

7 fév—Mar jeu dim

Inauguration des travaux du chemin de fer de ceinture.

DISCOURS DU GOUVERNEUR BLANCHARD.

Les travaux du chemin de fer de ceinture ont été inaugurés hier en grande cérémonie par la pose du premier clou de la voie qui doit encercler notre ville.

A une heure nombre des plus importants négociants de notre ville se sont réunis au Board of Trade où un lunch a été servi.

Précédés d'une musique les membres du Board of Trade et leurs invités se sont rendus à l'hôtel St-Charles où les attendait le gouverneur Blanchard, puis à l'hôtel de ville pour y prendre le maire Martin Behrman.

Le cortège s'est ensuite rendu sur le quai, au pied de la rue Girod, où a eu lieu la cérémonie.

M. Thomas S. Cunningham, président du comité d'organisation de la cérémonie, a souhaité la bienvenue aux arrivants et a présenté M. A. Brittin en qualité de président.

Le maire Behrman a pris la parole le premier, disant combien le chemin de fer de ceinture contribuerait à la prospérité future de la ville, puis M. James W. Porch, président de la commission du Chemin de Fer de Ceinture, commission nommée par le maire Paul Capdevielle et comprenant : MM. Thomas F. Cunningham, Albert Godchaux, Norman Eustis, Sol. Wexler, T. M. Thompson, Gaspar Cusachs, Joseph L. Love, Wm B. Bloomfield, Henry B. Schreiber, J. Henry Lafaye, Louis Pfister, Wm P. Ross, James D. Hill, Louis Cucullu, James Thibaut, Wm J. Hardee, Arthur McGuirk, Hampton Reynods, Frank H. Joubert, a relaté les travaux accomplis jusqu'ici par la commission.

M. Newton C. Blanchard gouverneur de la Louisiane, a prononcé un éloquent discours dans lequel il a dit que la possession du chemin de Fer de Ceinture par la Ville serait pour elle d'un immense avantage, et qu'aucune mesure ne pourrait servir mieux ses intérêts les plus directs.

M. Bernard McCloskey, président de la commission du port, et M. Sam. L. Gilmore, avocat de la Ville, ont également pris la parole.

Escorté par les membres de la commission le maire Behrman s'est rendu au point du quai d'où part la ligne principale du chemin de fer de ceinture, et avec un maillet d'argent a enfoncé un clou d'or dans une traverse.

Une salve a été tirée à ce moment et la musique a joué un air national.

Le comité de la presse nommé à l'occasion de cette cérémonie comprenait MM. Norman Walker, président ; H. J. Seiferth, Daniel Moore, J. Walker Ross, Henry Stier, Armand Capdevielle, Peter Kiernan, Oscar Grillo, Joseph Leveque, Reginald Dykers.

Télégraphie sans fil.

Le télégramme suivant s'explique de lui même :

St-Louis. Missouri, 30 juin 1905.
Compagnie de Télégraphie sans Fil De Forest,
Hibernia Bank Building,
Nouvelle-Orléans.

Le président White câble qu'un banquet a été donné en son honneur par les Lloyds, qui attaquent Marconi pour non-exécution de contrat.

La compagnie De Forest va travailler de concert avec les Lloyds pour les rapports sur les navires dans le monde entier.

L'amirauté britannique emploiera les appareils De Forest dans les prochaines grandes manœuvres.

Perspective étrangère extrêmement brillante.

Important contrat conclu avec le gouvernement de l'Indiana.

LEE DE FOREST.

Arrestation.

Une jeune femme du nom de Rosela Grutti, qui exploitait un bureau de loterie à l'angle des rues Dryades et Perdido a été arrêtée hier après-midi par les agents Gonnon et Schleffer.

Vendeurs de billets de loterie.

Albert Fourcade, Chas. H. Godfrey, Geo W. Calongne, Eugène Eternod et Alfred Manint ont été arrêtés rue St-Philippe, 332, hier après-midi vers cinq heures et demie.

Ils sont accusés de vente de billets de loterie.

Coup de couteau.

Au cours d'une querelle survenue à l'angle des rues Willow et Claiborne, hier soir entre deux femmes de couleur, Emma Simpson et Camille Mitchell, la première a reçu un coup de couteau au bras gauche.

Jambe mutilée.

Wm Fuller un homme de couleur âgé de 27 ans, est arrivé à la Nouvelle Orléans hier matin et a été envoyé à l'hôpital.

Il a eu la jambe gauche mutilée par les roues d'un train à Lutcher, Lne.

$259 Achèteront un BON PIANO NEUF **PIANOS**

AU MAGASIN DE MUSIQUE DE

GRUNEWALD'S

LA GRANDE MAISON DE PAIEMENTS MENSUELS

Enpaiements de $10 à $6 par mois—sans intérêt ; ou bien en paiements par semaines si vous le préférez.

Société des "Enfants de la France."

C'est aujourd'hui que la Société de Secours Mutuels les Enfants de la France célèbre le treizième anniversaire de sa fondation. A cette occasion elle donne, comme nous l'avons déjà annoncé, une grande fête au "Southern Park", sur le bord du Bayou St-Jean.

Le programme de cette fête a été préparé avec grand soin par un comité spécial adjoint au bureau de la société, et rien n'a été ménagé pour la rendre aussi attrayante que possible.

Ceux qui se rendront au Southern Park cet après-midi y trouveront des divertissements de tous genres, du base-ball, de la musique, de la danse, etc.

Le distingué président de la Société, un homme d'affaires très connu, M. J. A. Buisson, ouvrira la cérémonie officielle à cinq heures.

Entouré des membres du bureau et de la société il recevra M. Véran Dejoux, consul de France à la Nouvelle-Orléans. Après les discours de bienvenue M. le consul de France remettra solennellement à la société un drapeau offert par son président.

Ce don de M. Buisson ne pourra que le rendre plus populaire encore parmi les membres de la société dont il est le président zélé et dévoué.

A six heures s'ouvrira un grand banquet populaire.

Cette fête, qui promet d'être des plus brillantes, se prolongera certainement jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Le prix d'entrée n'est que de 25 cents.

La Fête du 4 Juillet au Parc de Ville.

Tout est prêt pour la célébration de la fête nationale du 4 Juillet au Parc de Ville.

Le comité a préparé un merveilleux programme dont l'exécution s'étendra de midi à deux heures.

Le président de l'Association du Parc de Ville, l'Honorable Paul Capdevielle, souhaitera officiellement la bienvenue, puis M. Sam. A. Montgomery prononcera le discours du jour.

C'est Mlle Antoinette Lynch qui lira la Déclaration de l'Indépendance.

A cause de l'énorme demande de billets de faveur, le comité a décidé qu'aucun billet ne serait nécessaire pour l'admission dans le Parc.

Les personnes désirant entrer dans l'Association du Parc de Ville pourront se faire inscrire au quartier général dans le parc même. M. A. W. Warner sera chargé de prendre leurs noms.

Il n'en coûte annuellement que $1 pour les hommes, 50 cents pour les dames et 25 cents pour les enfants pour appartenir à l'Association du Parc de Ville.

Pour embrasser sa petite fille.

Joseph Vecchini se rendait hier matin à la résidence de sa femme, dont il est séparé, 917, rue Dorgenois, pour embrasser sa petite fille âgée de quatre ans, Myrtle, lorsqu'il aperçut l'enfant jouant avec des camarades sur le trottoir. Il la prit aussitôt dans ses bras et l'embrassa tendrement.

Mais Mme Vecchini, qui avait vu son mari prendre l'enfant dans ses bras, se mit à crier à l'enlèvement, et bientôt tout le quartier fut mis en émoi.

Le poste du quatrième district fut averti et aussitôt le caporal Cearns et plusieurs agents arrivèrent sur les lieux.

Vecchini fut arrêté pendant que la petite Myrtle lui entourait tendrement le cou de ses petits bras.

Elle pleura amèrement lorsqu'elle vit les agents emmener son père.

Un peu plus tard le mari, la femme et l'enfant étaient conduits devant le recorder Marmouget.

Vecchini déclara qu'il n'avait aucune mauvaise intention, qu'il voulait simplement embrasser son enfant avant de quitter le voisinage.

Après d'amicales remontrances à Vecchini, à qui il recommanda d'employer d'autres moyens pour voir son enfant, le recorder acquitta tout le monde.

Vecchini a déclaré qu'il allait s'adresser aux tribunaux pour obtenir la permission de voir son enfant.

Au Pénitencier.

Le capitaine Meredith et plusieurs députés-shérifs de la prison de paroisse ont conduit hier au pénitencier de Baton Rouge les condamnés dont les noms suivent :

Louis Rose, vol 5 ans ; William Daley, vol, 1 an ; Mattie Collins, meurtre, 10 ans ; Willie Martin, outrage criminel, à perpétuité ; Henry Boice, meurtre, 10 ans ; Vandyke Johnson, meurtre, 10 ans ; Charles Jackson et Jim Williams, vol avec effraction, 9 et 5 ans respectivement ; Willie Kilpatrick et Arthur Smith, vol, 1 an chacun.

Détournement.

Frank Lund, un employé de l'Armour Packing Company, a été accusé de détournement hier à la première cour criminelle de cité par John C. Trainor, agent spécial de l'attorney de district Parker.

Lund est accusé d'avoir détourné une somme de $134,40. Il demeure à l'angle des rues Gayoso et Gravier.

Billets de Touristes pour l'été aux principaux endroits.

Le "Southern Railway" a mis en vente depuis le 1er juin des billets d'excursion pour tous les principaux lieux de plaisance dans la Virginie, les Carolines du Nord et du Sud, la Georgie et le Tennessee, valables jusqu'au 31 octobre. La compagnie donnera toutes les facilités possibles de voyage pour ces lieux de plaisance. Pamphlets, taux des tableaux, etc., venez où écrivez au Bureau des billets du "Southern Railway", numéro 704, rue Commune, sous l'Hôtel St-Charles.

J. C. ANDREWS,
Agent des passagers pour le Sud-Ouest.

L'enquête de l'inspecteur Whitaker.

L'inspecteur Whitaker poursuit son enquête sur la corruption dans la police.

L'agent John Vigers, qui comparaissait devant lui hier matin a déclaré qu'il avait perçu chez des individus tenant des établissements illicites de l'argent pour le compte du sergent Peter Perez.

Vigers a dit que dans les premier précinct commandé par le sergent Perez il recevait $5 par semaine d'un nommé Philip Segretto, dont l'établissement est situé à l'angle des rues Perdido et Liberty. Il remettait cet argent au sergent, et Segretto pouvait ainsi exploiter le jeu dans son établissement.

C'était il y a neuf mois environ.

Se basant sur cette déclaration de l'agent Vigers, l'inspecteur Whitaker a suspendu le sergent Perez.

Segretto a comparu plus tard devant l'inspecteur.

Il a dit que la déclaration de l'agent Vigers était fausse.

L'inspecteur l'a fait aussitôt arrêter pour insulte à la police et exploitation d'une maison de jeu.

Le sergent Perez commandait depuis quelque temps le poste d'Alger ; un caporal a été nommé à sa place.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Mme Elizabeth A. Moores à John J. Baehr, un terrain, Soniat Baronne, Dufossat et Dryades, $1,450.

United States Land Co. à Theo. L. Petitfils, trois terrains, Allen, Annette, Tonti et Rocheblave, $300.

Victor Pedelahore à Wm Gomez, un terrain, Conti, Bienville, Remparts et Bourgogne $3,000.

Mme Cécile Keating à Lawrence C. Fallon, deux terrains, Ste-Marie, St-Charles, St-André et Carondelet, $8000.

Julius Schwabe à J. F. Marshall, deux terrains, Milan, Willow, Claiborne et Berlin, $1,500.

James J. Gazin à James A. Bandy, un terrain, Gayoso, Dupré, Palmyre et Cleveland, $4,700.

Wm. T. King à Thos. J. Wiltz, un terrain, Walnut, Audubon, Esther et Anne, $3,000.

Peter Fabacher à Anthony Fabacher, trois terrains, Royale, Iberville, Canal et Bourbon, $125,000.

Wm. L. Mehle à Eug. A. Anderson, un terrain, Hagan, St-Philippe, Dumaine et Moss, $150.

Charles Zacharie à Wm. A. Haggett, deux terrains, Léontine, Valmont, Constance et Laurel, $2,300.

Chas J. Schopp à John F. Del Coral, un terrain, Adam, Burdette, Cohn et Septième, $705.

Peter J. Untereiner à Jacob J. Williams, un terrain, Oak, Short, Zimple et Fern, $200.

Devant le grand jury.

Il est probable qu'il sera demandé au grand jury à sa prochaine session d'ouvrir une enquête sur les accusations portées contre le capitaine Cooper et l'agent Kerwin vendredi dernier devant l'inspecteur de police, accusations qui ont conduit à la suspension de ces deux membres du corps de police.

Sous caution.

Claiborne Rounds et Frank Mix, les deux noirs arrêtés la veille pour parjure durant le jugement de membres de la police par l'inspecteur Whitaker, ont comparu hier à la première cour criminelle de cité.

Ils ont plaidé coupable et ont été placés sous $250 de caution chacun.

United States Savings Bank.

Nous signalons à l'attention du public l'état de situation de la banque dite "United States Savings Bank", une excellente maison de crédit qui compte au nombre de nos meilleures, et dont les affaires prennent tous les jours de l'extension. On verra qu'au 30 juin 1905 les dépôts s'élevaient à $1,808,703.14 et qu'en 1900, ils s'élevaient à $209,795.70, une augmentation de $1,600,907.44. De tels chiffres ont une éloquence convaincante. La banque a 12,377 déposants.

Lait falsifié.

Des affidavits ont été formulés hier contre les laitiers suivants ayant en leur possession du lait falsifié :

A. Henneka, Avenue Washington 2718 ; Mme W. J. Negrotto, Jackson et Johnson ; Leon Di Giovanni, Melpomène et Magnolia ; N. Polanolo, rue Miro 2300.

Brûlé.

F. W. Sadler réparait des machines à bord du vapeur Wm Garig, au pied de la rue Gravier, hier après-midi, lorsqu'il a été grièvement brûlé au visage et aux bras par l'explosion d'une lampe à gasoline.

Il a été conduit à son domicile, rue Olivier, 328, à Alger.

Incendie.

Hier matin à onze heures et demie, un feu a été découvert dans un cottage situé rue Dumaine, 2630, appartenant à Mme Joséphine McDonald et occupé par Félix Johnson. Les dommages ont été insignifiants.

Vos Vacances d'été

peuvent être agréablement passées à Waukesha, Waupaca, Fifield, ou à l'un des autres lieux de plaisance que l'on atteint par la voie du "Wisconsin Central Railway". Faites venir des livrets illustrés, vous disant comment, quand et où aller. Ils sont donnés gratuitement sur demande à Jas. C. Pond, G. P. A., Wisconsin Central R'y, Milwaukee, Wis., ou à Ira F. Schwegel, T. A., 407, Traction Building, Cincinnati, Ohio.

Promotion.

L'agent Wm F. Azcona a été promu au grade de caporal hier par l'inspecteur Whitaker.

VOUS NE POUVEZ PAS VOUS PERMETTRE

De faire une expérience avec votre santé. Si vous êtes malade achetez immédiatement une bouteille de Hostetter's Stomach Bitters qui vous rendra de nouveau fort et robuste. C'est ce qu'il fait depuis plus de 50 ans.

HOSTETTER'S STOMACH BITTERS

rétablit l'appétit, fortifie l'estomac et guérit Maux de Tête, Enflure, Indigestion, Dyspepsie, Constipation, Aigreurs, Désordres propres aux Femmes et Malaria. Ne manquez pas de l'essayer.

DECES.

LEGIER.—Décédée, jeudi 29 juin 1905, à 4:15 heures p.m., âgée de 52 ans, MME VVE RENÉ LEGIER, née Antonia Pardo, native de la Nouvelle-Orléans.

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera célébrée pour le repos de l'âme de feu Mme PAULINE NAUDON, née Mauvezin, à l'église St. Maurice, jeudi, le 6 juillet 1905, à 8 heures a. m. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister.

De la part de son époux. 2 juil—2 5

MESSE FUNEBRE.

Il sera célébré le 5 juillet courant à 7 heures a. m., à la Cathédrale St. Louis, une messe funèbre pour le repos de l'âme de feu Mme DOMINIQUE CLAVERIE, née Jeanne Genest. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister.

De la part de son époux.
2 juil—1 f

JOHN BONNOT,

Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE,

Téléphone No 1043.

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.

LIMITED,

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

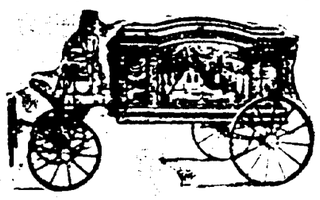

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

GUILLAUME MOTHE

GEO. J. MOTHE,

GERANT,

Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans.

817 rue Toulouse,

En Face de l'Opéra Français.

TELEPHONE 4276.

Nous ferons à nos clients de la Société Française une réduction spéciale.

Salon funèbre gratuit aux clients.

30 aout—1 an

TELEPHONE 282.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1308 Avenue Nord Remparts, Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

VENTE PAR LE SHERIF.

—:O:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts dans une propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Favrot et Livandais vs Ernest V. Reiss et Veuve J. J. Reiss

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 51.183—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 27 juillet 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titre et intérêts des défendeurs dans cette affaire, Ernest V. Reiss et Marie Madeleine Carré, veuve de feu James J. Reiss, dans et à un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 139, borné par les rues St Claude, Liberté, Ursulines et St Philippe, mesurant quarante cinq pieds sept pouces de face à la rue St Claude sur cent cinquante pieds de profondeur.

Lesdits intérêts consistant en un cinquième non divisé pour chacun desdits défendeurs.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Hughes & Favrot, avocats pour les demandeurs.

23 juin—23 24 30—juil 7 14 21 27

VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA JOLIE MAISON NEUVE MODERNE

—CONNUE COMME LA—

Résidence Dupré,

Faisant face au "City Park", entourée par de vastes étendues de terre et étant une des plus belles vues dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

NO 926 AVENUE DU "CITY PARK",

En face de l'entrée principale du "City Park" et à proximité des chemins de ceinture Canal et Esplanade et des lignes de chemin de fer du Bayou St-Jean.

Pour cartes d'entrée s'adresser aux Encanteurs.

SUCCESSION D'EUGÈNE DUPRÉ.

No 75,661—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 3 août 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 29 juin 1905, par l'Hon. George H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Sept certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet désigné comme le No municipale 570, borné par le Chemin de la Métairie ou avenue du City Park, les rues Dumaine, Alexandre et N. Hennessey, (autrefois rue Napoléon) lesquels lots sont désignés par les Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12, sur un plan de Allen D'Hemécourt, voyer, annexé à un acte pardevant Joseph Cuvillier, ancien notaire en cette ville, daté le 17 janvier 1844, et mesurant comme suit à savoir :

Le lot No 6 mesurant 33' 4" 5" de face au chemin de la Métairie ou à l'avenue du City Park, 28' 4" 1" de face à la rue Dumaine, 140' 10' 5" de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Alexandre et 158' 4" 4" de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Les lots Nos 7, 8, 11 et 12 mesurant comme suit, à savoir : Le lot No 7 mesurant 33' 4" 5" de face au chemin de la Métairie ou à l'avenue du City Park, 28' 4" 2" de largeur dans le fond le séparant du lot 11, 94' 4" 4" de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Alexandre le séparant du lot No 6, 111' 10' 2" de profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No 8 ; le lot No 8 mesurant 33' 4" 5" de face au chemin de la Métairie ou à l'avenue du City Park, 28' 4" 1" de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot No 11 ; 111' 10' 2" de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Alexander, le séparant du lot No 7 ; et 129' 9" 4" sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 9

Les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 32' de face à la rue N. Hennessey sur une profondeur de 113' 4" 5" ; le lot No 12 formant l'encoignure des rues N. Hennessy et Dumaine.

Les lots Nos 9 et 10 mesurant comme suit, à savoir. Le lot No 9 mesurant 33' 4" 5" au Chemin de la Métairie, 28' 4" 1" de largeur sur la ligne du fond, le séparant du lot No 11 et 129' 4" de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Alexandre le séparant du lot No 8, 146' 9' 4" sur l'autre ligne de côté.

Le lot No 10 formant l'encoignure du Chemin de la Métairie et de la rue N. Hennessy et mesurant 33' 4" 5" de face au Chemin de la Métairie, 28' 4" 1" de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot No 11 146' 9" 1" de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Alexander, le séparant du lot No 9 et 164' 3" 4" de profondeur et façade à la rue N. Hennessy, devant être vendu premièrement pour la raison qu'il y a des liens de privilèges et hypothèque contre ladite propriété se montant à la somme de quatre mille trois cents soixante dix neuf dollars et dix sept sous ($4,379.17) et parfaitement démontré dans le compte-rendu en ceci annexé, faisant partie de ce qui est marqué exhibit "A."

La jolie résidence ci-dessus retirée de la banquette et entourée d'une grande étendue de terre, contenant au rez-de chaussée grande galerie sur le devant et le côté, vestibule de réception, grand salon, salle à manger, office "butler", cuisine, vestibule dans le fond et escalier, galeries, etc. Le premier étage a galeries sur le devant, le côté et le fond, cabinet pour lingerie, chambre à bain, vestibule et quatre chambres à coucher ; il y a aussi un grand soubassement et une grande et magnifique chambre de billard construite sur le toit ; cette maison vient d'être construite et a toutes les installations de plomberie modernes et est en parfait état.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit d'un an ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec les clauses usuelles de sécurité ; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété en l'année 1905.

L'acte de vente pardevant Arthur B. Léopold, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. Howard McCaleb et E. Howard McCaleb Jr, avocats.

2 juil—2 9 16 23 30—aout 3

Harry H. Hodgson.

—:O:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chapeaux. Chapeaux. Chapeaux.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune—MERCREDI, le 12 juillet 1905, à 11 heures A.M., au dépôt du M. L. & T. R. R., hangar à la tête de la rue Lafayette, pour le compte de qui cela peut concerner, sous l'acte 124 de 1890, il sera vendu :

2 caisses de chapeaux de paille.

Conditions—Comptant sur les lieux.

2 juil—2 9 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTES PAR LE CONSTABLE

—:O:—

J. J. Douglas Co vs Henry M. Cox.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 21,167—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre la rue de Chartres et le Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 12 juillet 1905, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir : Un lot assorti de meubles de maison et effets, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.—Conditions : Comptant.—WM J. BRADY, Constable. Loys Charbonnet avocat pour le demandeur.

2 juil—2 9 12

AVIS.

Pendant l'absence de la ville du Dr M. COURET, il sera remplacé par le Dr Trahan, Bureau à la Pharmacie de Jurglewitz. Consultations de 2 à 3 heures p. m., et par le Dr Armstrong, Bureau à l'encoignure des rues Milan et Camp, de 5 à 6 heures p. m.

2 juil—1f

AVIS.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU SUD de la Nouvelle-Orléans, No 314 rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, le 30 juin 1905.—A une réunion régulière du Bureau des Directeurs de cette Compagnie, un dividende semi annuel de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital a été déclaré, payable le et après le 1er juillet 1905.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

1er juil—1 sem

PETITES ANNONCES.

A louer—Résidence, 1119 rue Nord Rempart. S'adresser G. J. Capdevielle, 1019-1021 rue Royale. 29 juin—

Changement de local—Le Bureau d'Assurances de Godchaux Shelby & Mioton, Ltd. a été transféré dans la bâtisse No 824 rue Union, entre les rues Carondelet et Baronne.

15 juin—1m

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—:O:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un terrain de valeur dans le Septième District.

Coin des rues Cohn et Joliet.

William Mitchel vs Mlle Celia L. Wright.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 76.179—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 20 juillet 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :—

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 260 et est compris entre les rues Joliet, Léonidas, Cohn et Huitième ; le dit lot est désigné par le No Un et mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Cohn, par une profondeur et façade à la rue Joliet de cent pieds, le tout d'après le plan fait par Uncas Lewis, député voyer de ville le 1er mai 1896.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Fred Deibel Jr, avocat pour le demandeur.

16 juin—16 23 30—juil 7 14 20

Stroudback & Stern.

—:O:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Sarah J. Cole.

No 75,951—Cour Civile de District, Div. E.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur. — JEUDI, le 3 août 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 27 juin 1905, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par la ligne inférieure du Parc Audubon et les rues Magasins, Camp et Calhoun, lequel dit lot est désigné par le No 1, et mesurant vingt huit (28) pieds (5) pouces de face sur la ligne inférieure du Parc Audubon, et la même largeur dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Magasins de cent trente (130) pieds, le tout d'après le plan fait par A. De Armas, voyer, daté le 21 avril 1884, et attaché à un acte passé pardevant George C. Prést, ancien notaire, le 27 septembre de la même année. Les améliorations sont connues comme les Nos 6335 et 6337 rue Magasins et comprennent un cottage simple contenant plusieurs chambres avec une bâtisse à un étage dans le fond.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905.

L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 juil—2 9 16 23 3v—août 3

Danziger & Tessier.

—:O:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUR DEUX GRANDS LOTS DE TERRE.

Une Résidence Commode

A deux étages, 918 rue Tepelchore, entre les rues Annonciation et Constance.

Succession de Alicia Mathilda Keagbey veuve de Samuel Boyd.

No 75,255—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

JEUDI, le 3 AOUT 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 23 juin 1905, de l'Hon. T. C W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par le No 918 rue Terpsichore, comprenant une résidence commode à deux étages, contenant vestibules, plusieurs chambres, chambre à bain, etc., situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet 114, borné par les rues Terpsichore, Annonciation, Robin et Constance, désignés comme lots Nos 6 et 7 sur un plan de M. Harrison, voyer, le 7 avril 1845, déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire ; lesdits lots sont contigus et mesurant chacun, en mesure américaine 28 pieds 9 pouces de face à la rue Terpsichore sur 140 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—1/3 ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec le pacte de "non alienando" et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer les taxes de 1905 au dessus de montant de son enchère ; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant O. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Merrick & Lewis, avocats.

2 juil—2 9 16 23 30—août 3

E. A. ANDRIEU.

— Successeur de —

ROCHEBEAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES

[illegible] rue Bienville